

CHRONIQUE AGRICOLE—JUILLET, 1860.

SOMMAIRE.—L'Exposition Provinciale Agricole de Québec—L'Exposition Provinciale Industrielle de Montréal—Les travaux du Mois—L'Apparence des Récoltes—Nouveau Système d'Agence.

Vraiment nous ne savons que penser de l'*Exposition Provinciale Agricole de Québec*, avec l'opposition que rencontre dans le district même la date fixée pour l'exposition—le 17 Août. Une résolution de la Société d'Agriculture de la cité de Québec demande que l'exposition soit remise à une date postérieure, vu le mauvais état dans lequel se trouvent les troupeaux de nos éleveurs par la pauvreté des pâturages brûlés, et par la sécheresse successive dont nous avons souffert depuis le printemps. Nous n'ignorons pas le mal qui résulte aujourd'hui de cet état de choses, mais nous osons dire qu'il n'y a là rien de compromettant pour le succès de l'exposition. Le cultivateur qui est obligé de vendre son bétail pour le mauvais état de ses pâturages, n'est pas le cultivateur qui expose. Oh non ! celui-ci a toujours des ressources à sa disposition et son bétail est dans le même état quoiqu'il arrive. Mais du moment que le district refuse une exposition, il est bien difficile pour la Chambre d'Agriculture de persister dans son opinion, au contraire, dans ce cas, elle doit être guidée par l'opinion publique, Le comité local de Québec a également passé une résolution dans le même sens, et la Chambre d'Agriculture après avoir pris la question en très sérieuse considération en est venue à la conclusion d'ajourner l'Exposition.

L'*Exposition Provinciale Industrielle de Montréal* promet d'être la meilleure de toutes celles que nous avons eu encore. Le département des instruments aratoires et des produits agricoles a été placée sous la direction de la Chambre d'Agriculture, de manière à assurer aux exposants et au pays une appréciation juste des articles exposés.

Les travaux du Mois sont des plus importants. Dans notre dernier numéro, nous avons donné un aperçu de la fenaison. On a coutume dans plusieurs cantons et dans diverses parties de l'Europe, de moissonner les grains, et spécialement le froment, quelques jours avant sa parfaite maturité, et lorsque le grain est encore sous le doigt en le pressant fortement.

Il est certain qu'on prévient, par ce moyen, une perte souvent considérable par l'égrenage, surtout dans quelque variétés de froment ; et, partout où l'on connaît